

École Jean Pourchet  
20 rue Guimard  
25 650 Maisons du bois-Lièvremont  
03 81 38 15 20  
[ecole.maison-du-bois-lievremont@ac-besancon.fr](mailto:ecole.maison-du-bois-lievremont@ac-besancon.fr)

### Premier CE, mardi 18 juin 2019, 18 h.

#### **Étaient présents :**

Mmes Nathalie Courlet, Anne-Laure Maugain, Isabelle Minervini, Sophie Bulle, Patricia Maire, enseignantes  
Mmes Aurore Goy, Valérie Guinchard, Céline Sauge, Julie Monnier, Cécile Faivre, M. Socié Stéphane, parents élus  
Mme Colette Jacquet, maire  
M. Jean-Marie Salvi adjoint

#### **Ordre du jour du CE**

##### ➤ **Projet d'école et activités**

##### Travail avec Sandra Locatelli, personne ressource SCP.

Avec les enseignantes :

- Choix de nos **valeurs**, comment les traduire en comportements attendus : Envie, Communication, Entraide, Respect.
- Projections pour l'année prochaine : travail essentiellement orienté vers le **raisonnement moral** (pour aboutir à la motivation et au respect de nos valeurs) qui sera mis en œuvre par des discussions avec les enfants.
- Réflexions sur les entrées dans les **couloirs** pour qu'elles deviennent calmes.
- Équilibre entre les **sanctions/réparations**.

Avec les élèves : fleurs des compliments, images et photo-langage, gestes pour se concentrer.

*Idées d'action des parents. Mme Guinchard évoque la surprise des parents suite à la dégradation du climat scolaire. Beaucoup de retours par rapport à des incivilités, tacle au foot avec conséquences lourdes, un cas de harcèlement, bagarre dans la cour avec intervention d'un parent, veste tailladée aux ciseaux, insulte d'une maman accompagnatrice à la piscine.*

*Les parents suggèrent à ce que les faits soient notés systématiquement dans le cahier. Il n'est pas évident d'en avoir toujours la possibilité immédiate, ni le temps nécessaire, tout en maintenant une surveillance effective ou le travail de classe. Cela ne valorise pas les comportements positifs. Mme Minervini rappelle que les problèmes qui se passent à l'école doivent être réglés à l'école, car tous les faits ne sont pas connus des parents. Si les choses sont actées, les parents informés pourraient être plus vigilants.*

*En cas de conflit entre deux familles, les parents élus proposent d'être médiateurs.*

*Les parents élus proposent de s'appuyer sur le règlement intérieur, et d'aller si besoin plus loin dans l'échelle des sanctions. Mme Courlet exprime la difficulté des enseignants à proposer « des sanctions » adéquates, autre que la discussion, l'isolement, et les rencontres avec les parents. Nos moyens d'action sont plus limités qu'en collège, par exemple.*

*Mme Minervini évoque le fait que les enfants punis développent des stratégies pour ne pas se faire prendre, mais continuent. De ce fait, il n'est pas souhaitable de se limiter à*

sanctionner, mais plutôt d'opter pour des réponses positives, dont des rencontres très fréquentes avec les familles et les enfants concernés.

Le règlement comporte des limites et doit évoluer. Une intervention de l'Inspecteur reste rare et n'est envisageable que dans les situations les plus extrêmes.

Les parents souhaitent soutenir les enseignants qui rencontreraient des difficultés avec des familles, en cas de réactions négatives suite à punitions par exemple.

Donner un écrit des faits peut permettre d'éclaircir une situation, la rendre factuelle, voir d'éviter certaines dérives. Le ressenti est très différent d'une famille à l'autre.

Un mot type, sur une feuille couleur, pourra être mis en place, après réflexion en équipe, dès la rentrée. Le mot vide sera ajouté sur l'info de rentrée, pour être présenté aux parents.

**Mot type envisagé :**

École Jean Pourchet

20 rue Guimard

25 650 Maisons du bois-Lièvremont

03 81 38 15 20

[ecole.maison-du-bois-lievremont@ac-besancon.fr](mailto:ecole.maison-du-bois-lievremont@ac-besancon.fr)

Information de faits

Date :

Heure :

Nom, prénom :

Classe : Enseignante :

Lieux :

Faits :

Le sujet a été traité avec les enfants concernés et un enseignant

Le sujet nécessite un rendez-vous avec les parents

Il y a eu sanction

Il y a eu / aura réparation

Signatures de l'enseignante :

Signatures des parents :

Avec la psychologue scolaire :

Jeux de rôles pour encourager l'empathie avec les GS, les CM1 puis en ce moment les CM2. Travail de 45 min par petits groupes tous les vendredis jusqu'en juin. Travail de longue haleine !

Nouvelle organisation de l'accueil dans les cours suite à des événements récurrents et graves. A chaque accueil, une des classes rentre dans sa salle ; cela allège la cour. Ce système peut encore évoluer.

Activités sportives

- Salle de **gym** au mois de mai. Gym les mardis 30 avril et 7 mai 2019 toute la matinée pour les PS/MS/GS/CE1

- **Rencontres sportives** de secteur (athlétisme, jeux collectifs) CP/CE2 (jeux collectifs à Arçon le 11 juin, annulé ; CE2/CM1/CM2 basket à La Longeville les 9 et 10 mai.

Journées athlétisme / hand ou homme but prévues les 25 (CP/CE2/CM1) et 28 juin (CE1 /CM1/CM2), rencontres avec d'autres écoles.

- Le 14 juin : activité **accrobranche** avec les CE2/CM1/CM2

Activités culturelles

- **Chorale** au sein de l'école

- Espérance du Saugeais : présentation d'instruments d'une **harmonie** prévue le 24 juin dans les cinq classes.

- Le 20 juin ; **maison de la réserve** avec les 3 classes de petits.

Autres :

**Avec l'infirmière :**

6 juin matin : infirmière CM1 /CM2, respect du corps, discrimination sexuelle, puberté

7 juin matin : infirmière MS/GS/CE1, équilibre alimentaire

28 juin matin : infirmière CP/CE2, équilibre alimentaire

21 juin matin : infirmière CE2/CM1, APS

**Avec un gendarme :** prévention routière pour la classe de CM1/CM2

**Collège** pour les CM2. Rencontre sur le thème des inégalités filles/garçons

➤ Bilan financier des dépenses courantes.

	ASC	commune
fournitures scolaires		5 400,00 €
petit matériel (cuisine)		
transports piscine		652,00 €
entrées piscine		
sortie endurance	147,00 €	
Planète Mômes	554,40 €	
matériel motricité, jeux sportifs coopérat	314,46 €	
transport collège		60,00 €
tournoi basket	145,00 €	
matériel ski	332,94 €	
transport ski	527,00 €	
transport film d'animation	170,00 €	
transports gym cycle 1	170,00 €	
transport Maison de la réserve	390,00 €	
animations Maison de la réserve	600,00 €	
transport Métabief	200,00 €	
entrées Métabief aventures	750,00 €	
total	3 284,94 €	6 112,00 €

Remerciements à l'ASC et à la mairie. *M. Socié propose l'achat de tours informatiques à racheter à une entreprise. Mme Minervini demande si l'ASC accepterait de financer le changement de quelques PC qui deviennent obsolètes.*

**Budget communal :** *comptes annuels civils Est-ce possible d'augmenter pour 2020 ? Le budget est de 40€ depuis 14 ans au moins.*

*M. Salvi suggère de faire des demandes pour des renouvellements de méthodes ou matériel exceptionnel. Les dépenses annuelles iront jusqu'au 20 décembre.*

➤ Préparation de la rentrée

PS	MS	GS	Total mater - nelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total pri- maire	Total
9	20	15	44	12	20	9	19	22	82	126

Plusieurs **scénarios** sont envisagés :

PS/MS : 9 + 20 ; Patricia Maire

GS/CP : 15 + 8 ; Sophie Bulle

CP/CE1 : 4 + 20 ; Nathalie Courlet

CE2/CM1 : 9 + 15 ; Anne-Laure Maugain

CM1/CM2 : 4 + 22 ; Isabelle Minervini

PS/MS/GS : 9 + 10 + 8 ; Patricia Maire

MS/GS/CP : 10 + 7 + 8 ; Sophie Bulle

CP/CE1 : 4 + 20 Nathalie Courlet

CE2/CM1 : 9 + 15 ; Anne-Laure Maugain

CM1/CM2 : 4 + 22 ; Isabelle Minervini

PS/MS : 9 + 20 ; Patricia Maire  
GS/CP : 15 + 8 ; Sophie Bulle  
CP/CE1 : 4 + 20 ; Nathalie Courlet  
CE2/CM1 : 9 + 19 ; Anne-Laure Maugain  
CM2 : 22 ; Isabelle Minervini

PS/MS : 9 + 20 ; Patricia Maire  
GS/CP : 15 + 8 ; Sophie Bulle  
CP/CE1 : 4 + 20 ; Nathalie Courlet  
CE2/CM1/CM2 : 4 + 10 + 11 ; Anne-Laure  
Maugain  
CM2 : 5 + 9 + 11 ; Isabelle Minervini

PS/MS/GS : 9 + 10 + 8 : Patricia Maire  
MS/GS/CP : 10 + 7 + 8 ; Sophie Bulle  
CP/CE1 : 4 + 20 Nathalie Courlet  
CE2/CM1 : 9 + 19 ; Anne-Laure Maugain  
CM2 : 22 ; Isabelle Minervini

PS/MS/GS : 9 + 10 + 8 : Patricia Maire  
MS/GS/CP : 10 + 7 + 8 ; Sophie Bulle  
CP/CE1 : 4 + 20 Nathalie Courlet  
CE2/CM1/CM2 : 4 + 10 + 11 ; Anne-Laure  
Maugain  
CM2 : 5 + 9 + 11 ; Isabelle Minervini

**ATSEM** : un mi-temps serait intéressant pour le bien-être des enfants.

Emmanuelle Charnoz restera en poste à la rentrée. Lucie Lottin termine son stage d'apprentie, nous lui souhaitons bonne continuation dans ses projets. Mme Jacquet acceptera une éventuelle candidature pour une apprentie ATSEM, mais pas pour un recrutement définitif.

➤ Retour sur des questions antérieures

**Réseau de l'école**, M. Druhen (Télématique service) est venu effectuer un devis pour installer un système efficace (bornes wifi branchées par câble, dans 3 classes). Les bornes ne seront branchées que lorsqu'il y en aura besoin.

Mme Minervini souhaite obtenir un switch pour sa classe, pour renouveler un matériel personnel devenu obsolète.

Les **téléphones** obsolètes sont changés ce jour.

➤ Questions diverses

**Absences** de mai : très importantes dans 2 classes de l'école. Cela donne une drôle d'image de l'école aux enfants, même pour ceux qui ne partent pas. À leur retour, les enfants sont souvent déconnectés. Cela est toujours compliqué à gérer pour les enseignantes qui ont un effectif fluctuant. Les apprentissages continuent ! Cela doit rester exceptionnel dans une scolarité.

Rappel de la procédure suivant le règlement départemental : « *Les absences sont consignées, chaque demi-journée, dans un registre spécial tenu par le maître.*

*Toute absence est immédiatement signalée aux parents de l'élève, ou à la personne à qui il est confié, qui doivent, dans les plus brefs délais, en faire connaître les motifs avec production, le cas échéant, d'un certificat médical.*

*À la fin de chaque mois, la directrice ou le directeur d'école signale à l'Inspecteur de l'Education Nationale, les élèves dont l'assiduité est irrégulière, c'est-à-dire ayant manqué la classe sans motif légitime ni excuses valables au moins quatre demi-journées dans le mois.*

*Toutefois, des autorisations d'absence peuvent être accordées par le directeur, à la demande écrite des familles, pour répondre à des obligations de caractère exceptionnel.*

*Les conditions d'éviction et les mesures de prophylaxie en cas de maladie contagieuse sont strictement fixées par arrêté du Ministère de la Santé pour les élèves et les personnels enseignants. Le retour à l'école est subordonné à la guérison clinique et à la présentation d'un certificat de non contagiosité. Les certificats médicaux ne sont pas requis pour les autres cas. »*

Enquête **qualité de l'air** : semaine du 24 au 28 juin. La mairie a pris des dispositions pour installer des capteurs dans certaines salles.

Les élèves de CM2 recevront chacun, de la part du ministère, un **livre pour l'été** des Fables de La Fontaine.

➤ Questions des parents. Elles ont été traitées en cours de réunion.

La séance est levée à 20 h.

La secrétaire, Anne-Laure Maugain,

La directrice, Isabelle Minervini,

